



Le Landeron, le 26.06.2018

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU VENDREDI 22 JUIN 2018

### Ordre du jour :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée   | Daniel Burkhalter                     |
| 2. Procès-verbal de l'AG du 10.03.2017  | Daniel Burkhalter                     |
| 3. Rapport du président   | Daniel Burkhalter                     |
| 4. Rapport du caissier  | Ken Roubal                            |
| 5. a) Rapport des vérificateurs de compte<br>b) Nomination des nouveaux vérificateurs | Michèle Frei / André Villat<br>Comité |
| 6. Démissions, admissions   | Daniel Burkhalter                     |
| 7. a) Election du président<br>b) Election du comité                                  | Membres<br>Membres                    |
| 8. Divers   |                                       |

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.  
21 membres présents.  
6 membres se sont excusés.  
L'ordre du jour est validé.

### **2. Procès-verbal de l'AG du 10 mars 2017**

Accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport du Président**

L'ordinateur utile à la gestion des badges et consommations est maintenant installé et fonctionnel.  
De nouveaux canapés sont mis à disposition par l'entreprise O2S à Yverdon pour une valeur d'env. CHF.11'000.-

Lorsque que des bouteilles hors club sont consommées, elles doivent au minimum être évacuées par les personnes les ayant amenées.

### **4. Rapport du Caissier**

Ken Roubal demande si quelqu'un a des questions sur la base des comptes remis lors de l'invitation à l'AG.

Yves Frochaux : Le montant des débiteurs est préoccupant  
La marge des boissons s'établit à un niveau qui n'est pas réaliste. CHF. 3'000 d'achats pour une recette de CHF. 12'000. Une grande partie de stock a-t-elle été consommées ? A vérifier et nouvel inventaire à effectuer.

## 5. a) Rapport des Vérificateurs de comptes

Michèle Frei et André Villat se sont vus en mars 2018 pour vérifier les comptes par sondage et les certifier exacts.

André Villat : Le montant des débiteurs interpellés et un décompte détaillé a été réalisé depuis 2014. Un suivi régulier de ces débiteurs doit être réalisé. La rentabilité des boissons semble effectivement irréaliste

Michèle Frei : Nous devons tirer les conséquences envers les personnes qui ne paient pas.

Une approbation est demandée.  
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 5. b) Nomination des nouveaux vérificateurs

Michèle Frei et André Villat sont reconduits pour la prochaine vérification des comptes.

## 6. Admissions, démissions

Admissions : Werner Vögeli

Démissions : Peter Reber / Michel Rollier / Emmanuel Geiser / Gerhard Peschutter

## 7. a) Election du président

Daniel Burkhalter : Annonce sa démission ainsi que celle de l'ensemble du comité actuel. Il propose que Yves Frochaux reprenne la présidence.

- Yves Frochaux accepte et est accueilli comme nouveau président à l'unanimité.  
A noter que l'idée est de remettre l'organisation sur les rails et de trouver un relèvé.

## 7. b) Election du comité

Yves Frochaux : Propose un nouveau comité composé comme suit :

Heinz Kohler	Clubhouse et Vice-président
Sylvie Frochaux	Comptabilité et Informatique
Florian Schneider	Secrétariat

- Les membres acceptent et sont accueillis à l'unanimité.

Heinz Kohler : Mentionne qu'il n'y a plus de responsable voile et moteurs.

Yves Frochaux : Indique qu'il est nécessaire de procéder par priorités. Une fois les bases du club remises à jour, un renforcement du comité est envisageable.

## 10. Divers

1. Jean-Pierre Tellan explique à nouveau le concept de la gestion des consommations par badge. Il procède à l'enregistrement des badges des personnes présentes. Il indique que dans un avenir proche, l'ordinateur sera rangé en lieu sûr et que seul un écran tactile servira à l'enregistrement des boissons.

La séance est levée et agréablement terminée autour d'un verre et d'une fondue.

Florian Schneider